



**BRIOLLAY**

Briollay, le 03 février 2023

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Article L.2121.10 Du Code Général des Collectivités Territoriales*

Le conseil municipal se réunira  
à la salle des Tilleuls le :

**le jeudi 09 février 2022 à 19H30 précises.**

Cette séance publique sera retransmise sur <https://fr-fr.facebook.com/briollay>

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance  
et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

---

RESTITUTION DE L'ETUDE DE BATI DU PALAIS DE JUSTICE par Emmanuel LITOUX, responsable du pôle archéologie au département de Maine-et-Loire

**ORDRE DU JOUR :**

**DOMAINE ET PATRIMOINE**

1. Projet d'extension de l'enseigne SITIS : Cession de la parcelle AB249p et d'une parcelle issue du domaine public à la société El Baraka
2. Dénomination des voies : chemin des Ardriers et chemin des Tricottières

**FONCTION PUBLIQUE**

3. Service administratif : poste de chargée de communication : suite à donner au contrat à durée déterminée

**Questions diverses**

Le Maire,  
Arnaud HIE